

WATHIER QUALITY TRANSPORT INC. N'EST PAS RESPONSABLE DE CE QUI SUIT :

1. Tout dommage ne résultant pas de la négligence du transporteur.
2. Dommages incapables de détecter en raison de l'état sale, humide ou enneigé de l'auto ou après la tombée de la nuit. Les voitures expédiées dans ces conditions sont expédiées telles quels. Wathier est libéré de toute responsabilité pour les réclamations concernant la perte ou les dommages sur tous les véhicules expédiés tels quels.
3. Articles laissés dans le véhicule ou dommages au véhicule dus à ces articles.
4. Dommages ou pertes de pièces détachées ou d'équipement spécial lorsqu'ils ne figurent pas sur la facture et/ou lorsqu'ils ne sont pas correctement sécurisés afin d'éviter la perte ou le dommage par l'expéditeur.
5. Coûts ou dépenses, y compris les frais de remorquage ou de réparation résultant d'un mauvais fonctionnement de l'automobile.
6. Dommages causés par des fuites de fluides, d'acides de batterie, de systèmes de refroidissement, de solution antigel ou de retombées industrielles.
7. Antennes radio qui s'étendent sur plus de trois (3) pouces au-dessus du niveau de l'aile ou du capot du véhicule transporté. Téléphones de voiture sous n'importe quelle condition ou antennes de téléphone.
8. Fonctions mécaniques systèmes d'échappement, alignement, suspension, réglage du moteur, transmission. L'inspection de ces articles n'est pas pratique au moment de l'expédition.
9. Perte ou dommage à une unité handicapée de chargement, de déchargement ou de transport.
10. Dommages causés par le gel du système de refroidissement et / ou des batteries. La protection contre le gel relève de la responsabilité de l'expéditeur.
11. Location d'auto.
12. Tout acte de Dieu.
13. Dommages causés par la construction de la route, des dommages causés par la roche ou le

gravier, des débris volants de la chaussée ou du passage supérieur, de la saleté de la route, du diesel et des résidus d'huile de camion provenant du camion.

14. Dommages aux pneus, aux roues ou aux chapeaux de moyeu ou aux fenêtres.

15. Vandalisme pendant l'expédition ou en attendant l'expédition ou la livraison.

16. Toits convertibles, vitres arrière, bottes, casquettes ou tout autre type de revêtements de camion en toile / plastique sur ou installés sur l'unité.

17. Déporteurs bas, faible échappement, effets de sol, phares antibrouillard ou tout accessoire bas. Rayures de racine des cheveux.

18. Dommages dus à une charge excessive.

Wathier s'engage dans le transport de la voiture entièrement identifiée, décrite et détaillée, avec les effets personnels du client soussigné sur le contrat, au prix et aux conditions spécifiés. Votre assurance maison couvre les bagages de votre voiture; et nous ne sommes pas responsables des dommages causés à vos bagages. Il est de VOTRE responsabilité de vous assurer que vous les chargez en toute sécurité. **La police d'assurance automobile doit être maintenue pour une couverture complète car nous pouvons avoir à conduire le véhicule sur la route pour le ramassage et / ou à la livraison.**